

choix de matière en L3 pour faire Notaire

Par **ineslrs**, le **28/08/2024** à **20:30**

Bonjour à tous, je passe en L3 de droit et je dois terminer mon inscription d'ici quelques jours, après la licence je souhaite m'orienter vers un master notarial, toutefois je ne sais pas quelles matières prendre pour ce parcours. Voici les différentes options :

Tout d'abord j'ai droit des contrats spéciaux en majeure obligatoire.

Pour la seconde majeure j'ai le choix entre : droit des affaires, procédure civile, droit des libertés fondamentales, droit du travail, droit international public et privé.

Ensuite je dois choisir trois mineures parmi : droit des affaires, procédure civile, droit des libertés fondamentales, droit du travail, droit international public et privé et Droit administratif (actes et contrats publics).

Je vous remercie d'avance pour votre aide très précieuse.

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/08/2024** à **06:49**

Bonjour

En seconde majeure le mieux est de prendre le droit des affaires.

Ensuite pour la mineure, prenez sans hésitation Droit administratif (actes et contrats publics).

Pour l'autre matière, vous pouvez vous faire plaisir en prenant celle qui vous attire le plus ?